

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 152 / 7 novembre 2013



HAPPY HOUR !

Pour celles et ceux qui n'en seraient pas familiers, cet anglicisme, désigne une période, le plus souvent en fin d'après-midi, au cours de laquelle un bistrot propose, pour attirer la clientèle, des boissons à des tarifs plus avantageux que d'ordinaire.

Une méthode que notre DG reprend à son compte : revoilà en effet Bruno Bézard à Nantes ce jeudi 7 novembre pour une de ces opérations promotionnelles qu'il affectionne.

Au programme concocté par ses services, rencontre avec des cadres en début d'après-midi, invitation des organisations syndicales pour « les saluer » à 15h30, et débat à 16h avec une cinquantaine d'agents de tous grades, autour d'un pot, sur le thème de la démarche stratégique, en présence des représentants syndicaux.

On ne sait pas, au delà de l'appel au volontariat, quels critères ont prévalu pour la sélection des heureux élus.

Désolé, Bruno, mais la ficelle est trop grosse, et la CGT (elle n'est pas la seule) n'ira pas se fourvoyer dans cette mascarade. Trouve-toi d'autres faire-valoir.

D'abord parce que la démarche stratégique, les organisations syndicales et les collègues ont eu de multiples occasions de la condamner, dans les différents groupes de travail au niveau national comme en Comité Technique de Réseau (CTR), et

sur le terrain lors de tes nombreuses tournées des popotes, sans que tu ne prennes en compte la voix de Bruno Bobard, et de nos remarques.

...Un certain M. Bobard va essayer par tous les moyens de vous vendre ses salades (une variété peu à l'écoute des personnes que tu as préféré appeler **DEMARCHE STRATEGIQUE**).

du jour le « dialogue social » pour venir te pavaner à Nantes. Fallait oser !

Nous te laissons donc monologuer, c'est ce tu fais le mieux.

Au passage, tes petites agapes rendent, paraît-il, indisponible la salle de la direction de la DRFIP où devait se tenir des CAPL de listes d'aptitude le lendemain. As-tu pensé à remercier les collègues qui devront transporter les quelques 200 dossiers de candidatures concernés de Versailles à Cambronne ?

LA STRATÉGIE DE LA CASSE

Si certains ne se coiffent pas d'un bonnet rouge pour aller dézinguer un portique d'éco-taxe, les dégâts qu'ils font n'en sont pas moins considérables.

Comme le droit du travail pour les salarié-es du privé, c'est le statut général et les statuts particuliers qui nous protègent, garantissent notre indépendance et notre neutralité, reconnaissent notre qualification.

Autant dire une hérésie pour la pensée néo-libérale dont le but est de liquider les modèles sociaux actuels.

De ce point de vue, 2 rapports récents au gouvernement sont lourds de dangers pour l'avenir de la fonction publique.

Les orientations du rapport « Pêcheur », du nom du président de la section de l'administration au Conseil d'État, remis le 29 octobre, vont jusqu'à la remise en cause des catégories A, B et C, la remise en cause des statuts particuliers, le développement d'une mobilité interministérielle fondée sur

une fonction publique de métiers, et non plus de carrière, pour accompagner les suppressions d'emplois.

Elles rejoignent les préconisations du rapport sur « l'affectation et la mobilité des fonctionnaires sur le territoire » rendu par 3 inspections générales, dont celle des finances.

Une première analyse est en ligne sur notre site national et en lien [ici](#) pour celles et ceux qui reçoivent Antidote sur leur messagerie.

LES DIMANCHES D'HABIB

L'offensive de ceux qui prétendent « libérer » le travail du dimanche ou de nuit ne faiblit pas. Cela serait bon pour l'emploi, disent-ils, et les salarié-es seraient pour...

Entière disponibilité à être interviewé, élocution calibrée : les salarié-es modèles prêt-es à sacrifier leurs fins de semaine plaisent manifestement davantage aux vedettes des médias, largement acquis à la dé-régulation du code du travail, que d'autres, acculé-es par leur hiérarchie à rester dans leur supermarché le dimanche.

L'histoire d'Habib Hamdoud ne fera jamais la une d'Europe 1, de TF1 ou du quotidien Les Echos. Embauché après plus d'une cinquantaine de CDD dans plusieurs magasins du groupe, il a travaillé dans un Auchan City de Tourcoing.

Ce supermarché, créé il y a 3 ans, a libéré ses 83 salariés de l'angoissante question du meilleur moyen d'occuper leurs soirées et leurs dimanches. On y travaille régulièrement jusqu'à 21 heures en semaine, et le dimanche de 9h à 13h.

Sans aucune majoration.

Un jour, Habib en a eu assez. Avec l'aide de l'Union Locale CGT, il a créé une section syndicale, il a résisté à sa hiérarchie et obtenu les élections professionnelles que la direction refusait. En juin 2013, 72% de ses collègues ont voté pour la CGT.



Une autre France que celle dépeinte par TF1, Europe 1 etc..., pour lesquels la nocivité reconnue du travail de nuit est une broutille, et les salaires de base de 600 à 800 euros des salarié-es à temps partiel « volontaires » pour travailler le dimanche, un détail qui ne vaut pas d'être mentionné.

De même que leur est incongru le fait de rappeler que nul n'a le choix de ses horaires à l'embauche.

Le droit du travail s'est toujours imposé à la volonté individuelle parce que le contrat de travail, contrat de subordination d'un-e salarié-e à un employeur, est par nature inégalitaire.

Le droit du travail français s'est construit autour de l'exigence d'un ordre public social qui protège les intérêts du plus faible contre le plus fort, car « entre le pauvre et le riche, c'est la liberté qui opprime, et c'est la loi qui affranchit » (Lacordaire)

Le CTL de la DRFIP est convoqué le 19 novembre.

A l'ordre du jour : les ponts naturels 2014, la modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Blain, des points d'information sur la situation budgétaire, les travaux au CFP de Saint-Nazaire et les travaux de désamiantage du CFP de Chateaubriant.

Vous pouvez faire remonter vos remarques et observations, ainsi que les points particuliers des services pouvant être abordés en questions diverses.